Comment concevoir et réaliser un bulletin?

Le bulletin se conçoit en apportant les réponses aux questions suivantes :

- » Qui seront ses lecteurs : les adhérents ou un public plus large ?
- » Pour en faire quoi : la présentation et la promotion des activités de l'association, le support des idées et des opinions exprimées dans l'association, une publication de connaissances et d'informations générales ?

À partir des réponses apparaîtra la formule la mieux adaptée : une lettre d'information, un bulletin interne ou un magazine à diffusion plus large. Ces réflexions fourniront une première approche du titre, de la ligne éditoriale (définir le ton et les priorités), et de la maquette (nommer et lister les rubriques).

Viennent alors les questions que posent les moyens de réalisation et les décisions à prendre :

- » Les choix qui ont des répercussions dans l'organisation de l'association : la constitution d'une équipe de rédaction, la désignation d'un directeur de la publication, l'appel ou non à des professionnels (journalistes, maquettistes...) ou à des services extérieurs (imprimerie), création d'un fonds de documentation.
- » Les choix qui ont des conséquences budgétaires directes : le nombre de pages, la périodicité, le tirage, l'impression, la diffusion (gratuité, vente publique ou par abonnement). Pour décider, il ne faut pas hésiter à demander des devis aux imprimeurs.

L'équipe de rédaction prend alors en charge la réalisation. Elle conçoit la forme définitive du bulletin, le choix de la ligne éditoriale en tenant compte à la fois des lecteurs et de l'objectif, la création de la maquette en fixant le nombre et la nature des rubriques, le style de mise en page. Elle prend la responsabilité du contenu de chaque numéro en collectant ou en rédigeant les articles, les reportages, les informations.

Pour assurer la durée de la parution, quelques règles sont à respecter :

- » La régularité de la parution : tenir les délais de la périodicité déclarée.
- » La lisibilité de la maquette : aération de la mise en page, simplicité (se contenter au plus de deux polices de caractères, par exemple).
- » La stabilité de la maquette, de la présentation.
- » La vérification des informations publiées.
- » L'actualité et la pertinence des informations au moment de la parution.